

ces funérailles toutes les règles du bon goût. C'eût été certainement de bien meilleur goût et bien plus en harmonie avec les idées de notre regretté ami, si le gouvernement eut fait les choses plus économiquement et avec beaucoup plus de simplicité. Allez ou vous voudrez, ou lisez l'histoire des hommes illustres honorés par leur pays respectif et vous trouverez que, sans presque aucune exception, ces hommes ont été antipathiques à toute démonstration inutile et indue.

En parcourant les détails des comptes maintenant discutés, on peut aisément voir qu'un certain concours de circonstances, ajouté au manque de restrictions qui a caractérisé les instructions données par le ministre des Travaux publics, a contribué à produire le résultat désagréable en face duquel nous nous trouvons. Si le ministre des Travaux publics eut voulu réellement remplir son devoir, se conformer aux désirs du public, et aux règles du bon goût, je crois qu'il aurait dit à son substitut : Faites en sorte que toute cette affaire soit conduite décentement ; mais évitez toute extravagance ; insistez sur l'application des règles de la plus rigoureuse économie et laissez à l'effusion des sympathies publiques le soin de faire le reste. Enfin, M. l'Orateur, que la discussion actuelle, toute désagréable qu'elle ait été, soit un avertissement pour ceux qui ont la direction des affaires publiques, et qu'ils ne s'imaginent pas que des prodigalités de cette nature aux dépens de la caisse publique, puissent en imposer à l'opinion publique.

Lorsque le regret est général à l'occasion de la disparition d'un homme qui occupait une position éminente, le deuil se manifeste lui-même d'une manière qui parle plus éloquemment de l'estime éprouvée pour le défunt, que tous ces décors emblématiques d'un caractère extravagant et prodigue.

Tout ce déploiement n'était pas nécessaire, et bien que le gouvernement soit jusqu'à un certain point tenu de payer ces comptes dans la mesure du raisonnable, en votant pour l'amendement de mon honorable ami, je veux simplement enregistrer mon protest contre la ligne de conduite tenue par le ministre des Travaux publics. Le peuple ne saurait vouloir qu'il soit donné ainsi carte blanche aux substituts des ministres, à l'occasion de démonstrations comme celle dont il s'agit présentement.

Il est très rare que les circonstances exigent autre chose que des funérailles simples et sans frais excessifs. Bien qu'un sentiment de délicatesse me porte à blâmer toute contestation sur la tombe d'un homme que nous avons tous respecté profondément, notre devoir envers le public et envers l'avenir doit avoir le pas sur nos sympathies personnelles. C'est pourquoi je voterai pour l'amendement de mon honorable ami, le député de Queen.

La Chambre vote sur l'amendement de M. Davies (I. P. -E.) :

POUR :

Messieurs

Allan,	Langelier,
Bain (Wentworth),	Laurier,
Beith,	Lavergne,
Borden,	Leduc,
Boston,	Lowell,
Bowers,	Macdonald (Huron),
Brodeur,	McCarthy,
Campbell,	McGregor,
Carroll,	McMillan,

Cartwright (sir Rich'd),	McMullen,
Casey,	Martin,
Christie,	Mignault,
Colter,	Mulock,
Davies (I. P. -E.),	Paterson (Brant),
Edgar,	Perry,
Fauvel,	Proulx,
Flint,	Rinfret,
Forbes,	Sanborn,
Gibson,	Semple,
Godbout,	Sutherland,
Grieve,	Tarte,
Guay,	Tyrwhitt,
Innes,	Vaillancourt, et
Landerkin,	Welsh.—48.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Joncas,
Bain (Soulanges),	Langevin (sir Hector),
Belley,	Leclair,
Bennett,	Lépine,
Bergeron,	Macdonald (King),
Bergin,	Macdonell (Algoma),
Blanchard,	McAllister,
Boyd,	McDonald (Assiniboia),
Cameron,	McDougald (Pictou),
Cargill,	McDougall (Cap-Breton),
Carling (sir John),	McGreevy,
Carpenter,	McKay,
Chesley,	McLennan,
Costigan,	Marshall,
Curran,	Masson,
Daly,	Metcalfe,
Davis (Alberta),	Miller,
Denison,	Mills (Annapolis),
Devlin,	Montague,
Dickey,	Quimet,
Dugas,	Patterson (Colchester),
Dupont,	Pridham,
Fairbairn,	Robillard,
Ferguson (Leeds et	Simard,
Grenville),	Sproule,
Foster,	Taylor,
Gillies,	Tisdale,
Girouard (Deux-Mon-	Tupper (sir Charles
tagnes),	Hibbert),
Grandbois,	Wallace,
Grant (sir James),	Weldon,
Haggart,	White (Shelburne),
Hazen,	Wilmot,
Henderson,	Wilson, et
Hodgins,	Wood (Brockville).—68.
Ingram,	

L'amendement est rejeté, et la résolution adoptée.

M. GUAY : L'honorable député de Maskinongé (M. Legris) et l'honorable député de Prince, I. P. -E., n'ont pas voté.

M. YEO : J'avais pairé avec l'honorable député de King I. P. -E. (M. McLenn) sans quoi j'aurais voté pour l'amendement.

M. LEGRIS : J'ai pairé avec l'honorable député de Mégantic (M. Fréchette), autrement j'aurais certainement voté pour l'amendement. (Texte.)

M. SUTHERLAND : L'honorable député de Bothwell n'a pas voté.

M. MILLS : J'avais pairé avec le directeur général des Postes.